

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE  
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille DOUZE, le 29 mars, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Serge FOURTON

Date de convocation du Conseil communautaire : 22 mars 2012

Etaient présents :

- ARCINS : Claude GANELON, Daniel PARABIS
  - ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
  - CANTENAC : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Fabienne OUVRAD
  - CUSSAC : Dominique FEDIEU, Jean-Luc NABET, Emile MEDINA
  - LABARDE : Evelyne DUPUY, Gil PILONORD
  - LAMARQUE : Dominique SAINT-MARTIN, Michel SEGUIN,
  - LUDON-MEDOC : Joseph FORTER, Benoît SIMIAN, Roland HEBRARD, Martine VALLIER, Jean-Pierre LAMY
  - MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Christine NADALIE, Anne SAVIN DE LARCLAUZE, Marie-Claudette DARASPE
  - MARGAUX : Jacqueline DOTTAIN, Guy MOREAU, Serge FOURTON
  - LE PIAN-MEDOC : Didier MAU, Annie BEZAC, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Anne-Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Annick MORA, Josette JEGOU
  - SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGRO pouvoir à Pierre-Yves CHARRON
- Absent, excusé : Ludovic LALANDE

**Concerne : 2012-29.03-33 PROJET DE MICRO-CRECHE à LAMARQUE – Demande de subvention au Conseil Général – Plan de financement - Approbation**

Dans le cadre du projet de réalisation de la micro-crèche à Lamarque, le Conseil Communautaire du 6 octobre 2011 a autorisé Monsieur le Président à solliciter des demandes de subvention auprès de divers organismes, notamment auprès du Conseil Général. Cette délibération annule la délibération 2012 02-02/10 du 2 février 2012.

Il vous est proposé d'approuver le plan de financement ci-dessous.

Dépenses		Recettes	
Coût travaux	241 460.00 €	C.A.F	140 000 €
Frais de raccordement	5 000.00 €	C.C.M.S.A	20 000 €
Matériel Informatique	1 014.00 €	Conseil Général	36 000 €
Mobilier	11 996.00 €	Autofinancement	66 230 €
Carte Plus	2 760.00 €		
<b>Total Général H.T.</b>	<b>262 230 €</b>	<b>Total H.T.</b>	<b>262 230 €</b>

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

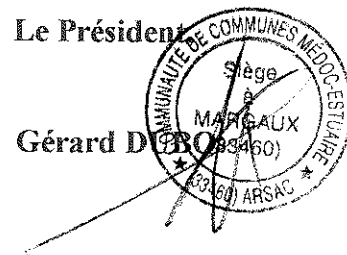
- ▶ **Approuve** le plan de financement présenté ci-dessus pour la réalisation d'une micro-crèche sur la commune de Lamarque
  
- ▶ **Autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document afférent à la demande de subvention auprès du Conseil Général

*Certifié exécutoire :  
Reçu en Sous-Préfecture le  
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme  
Arsac, le 2 avril 2012

**Le Président**

**Gérard DUBOIS**



### Acte à classer

DL2012-2903-33

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signeurs	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2012-04-08T17:09:03.00 ( M150463314 )

Identifiant unique de l'acte : 038-243301447-20120329-DL2012-2903-33-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Demande de subvention au CG 33 pour réalisation micro crèche à Lamarque

Date de décision : 28/03/2012



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.5. Subventions  
7.5.3. autres

Acte : [delib 33 demande subvention CG pour micro crèche Lamarque.PDF](#)

Préparé	Le 06/04/12 à 17:08	Par <a href="#">PERIER Jean-Marc</a>
Transmis	Le 06/04/12 à 17:09	Par <a href="#">PERIER Jean-Marc</a>
Accusé de réception	Le 06/04/12 à 17:18	